

Agrégation externe d'anglais – sessions 2016 et 2017
« Les propositions subordonnées relatives »
Texte de cadrage

Définition : « A **relative clause** is a special kind of subordinate clause whose primary function is as modifier to a noun or nominal.

[...] it is a crucial property of relative clauses that they always contain an element – actually present or understood – that is **anaphorically related** to an antecedent from which it derives its interpretation. This is the basis for the term **relative clause**, and likewise for **relative pronoun** » (Huddleston & Pullum, *A Student's Introduction to English Grammar*, 2005 : 399)

Ainsi, le terme de « relative » est traditionnellement appliqué au type de construction suivant :

(1) *You should always choose a story that you enjoy yourself.*

Néanmoins, cette définition ne permet pas d'englober tout ce qui est couvert par le terme de « relative » ; à titre d'exemple :

(2) *What you need is multi-year insurance.*

Huddleston & Pullum (2002 : 1033) réservent le terme de « *proposition relative* » (*relative clause*) aux cas tels que (1), dans lesquels la proposition est reliée à un antécédent ; le segment souligné en (2), qu'ils analysent comme syntagme nominal incluant l'antécédent, est qualifié de « *construction relative* » (*relative construction*). Dans le cadre de l'agrégation, le terme de « proposition subordonnée relative » sera appliqué aux deux types de construction.

On distinguera les phénomènes centraux des phénomènes périphériques. Les premiers doivent être bien connus des candidats et peuvent faire l'objet central d'un sujet de leçon. Les seconds doivent être suffisamment connus pour pouvoir être identifiés afin d'établir des contrastes avec les phénomènes centraux. Ils peuvent apparaître de façon secondaire dans un sujet de leçon.

I. Phénomènes centraux

1. Formes et types des relatives ; insertion en discours

1.1. Types de relatives

Quatre grands types de relatives sont traditionnellement distingués :

- les relatives déterminatives : ex. *Treatment is warranted in those who are troubled by their symptoms.*
- les relatives appositives : ex. *The children visit their mother, who lives in another state, on holidays and during the summer.*
- les « pseudo-relatives » des constructions clivées : ex. *He never knew it was his father who had turned him in.*
- les relatives à antécédent fusionné : ex. *I told them what had happened.*

D'autres distinctions sont encore opérées :

- les relatives à antécédent phrastique, en WHICH (ex. *Nothing ever came of it, which did not surprise him*) ou, pour Quirk *et al.* (1985 : 1115-1117), en AS (ex. *He saw the girl, which / as he had hoped he would*).
- les relatives infinitives : ex. *He became the first person to kayak across the Atlantic.*
- les relatives complexes ou « concaténation de relatives » (ex. *This is a man who they say is down to earth*), avec imbrication d'une proposition au sein de la relative.

Certaines de ces distinctions traditionnelles posent problème, notamment l'opposition entre déterminative et appositive – voir 1.4 et 1.5.

1.2. Processus de relativisation

On s'intéressera à la genèse des différents types de relatives et aux processus de relativisation, dans différentes approches (ex. générativistes, énonciativistes). Ceux-ci font apparaître par exemple des contraintes de mouvement des constituants en WH- dans les cas de relativisation d'un élément d'une imbriquée (ex. ?? *I invited the man [whom [I asked [when [she would meet]]]]* vs. *I invited the man [whom [I think [that [she will meet at the party]]]]*, Haegeman & Guéron 1999 : 188).

1.3. Liens entre l'antécédent et la relative

Se pose la question de l'identification de l'antécédent (et de sa catégorie syntaxique) en fonction du type de relative, voire de la présence même d'un antécédent, notamment avec certains types de relatives ; à titre d'exemple :

- les relatives à antécédent fusionné / amalgamé, appelées également relatives libres.
- les « pseudo-relatives » dans les constructions clivées en IT.
- les relatives à antécédent phrastique en WHICH et l'identification parfois malaisée de l'antécédent (ex. [...] *Which brings me to my next point*).
- si l'analyse selon laquelle la relative déterminative et l'antécédent du pronom relatif ne forment qu'un seul et unique constituant fait consensus, il en va tout autrement de la relative appositive. La littérature propose en effet de nombreuses approches syntaxiques, qui vont de l'intégration totale (Jackendoff 1977) au détachement (Ross 1967 ; Emonds 1979 ; McCawley 1988 ; Fabb 1990 ; Bianchi 1999 ; Cinque 2008), ce dernier allant jusqu'à l'« orphelinage radical » (*radical orphanage*, cf. Haegeman 1991), approche selon laquelle la proposition relative appositive n'appartient pas à la syntaxe de la phrase mais est intégrée au niveau du discours uniquement. Pour Cotte (1996), la relative appositive est en fait une relative sans antécédent, apposée à un SN déjà présent en discours.
- les cas dits de « double antécédent », à comparer avec les cas d'antécédent classique :

(3) *I am grieved to hear such sentiments from you, Mr. Worthing. They savour of the heretical views of the Anabaptists, views that I have completely refuted in four of my unpublished sermons. vs. they savour of the heretical views of the Anabaptists, which I have completely refuted...*

(4) *Under an assumed name he drank, I've just been informed by my butler, an entire pint bottle of my Perrier-Jouet, Burt, '89; wine I was specially reserving for myself. vs. he drank [...] an entire pint bottle of my Perrier-Jouet, Burt, '89, which I was specially reserving for myself.*

- les cas dits de « split antecedents », à comparer également avec les cas d'antécédent classique :

(5) *Mary met a man and John met a woman who knew each other well.*

- les cas où plusieurs relatives suivent un même antécédent dans le linéaire :

(6) *That's one of the things about the painting, you never see his eyes in the painting, because the only eyes you see are in the painting he's painting which has this nice guy Norman Rockwell image, the pipe sticking up, the whole thing, which is quite different from the one you're seeing here.*

(7) *She emerged a few moments later with the turnips he had requested, which she had boiled, but which she could not bear to serve.*

- le lien plus ou moins étroit entre l'antécédent et la relative en fonction du relatif utilisé : lien lâche avec un relatif en WH-, lien étroit avec THAT et lien soudé avec le relatif Ø.
- la fonction syntaxique de la relative sera également à étudier : épithète, modifieur, complément de l'antécédent, etc.

1.4. Opposition classique « déterminative » vs « appositive »

Ces points conduisent à s'interroger sur la pertinence de la distinction entre relative « déterminative » et relative « appositive » :

- La plupart des grammaires distinguent traditionnellement deux grands types de subordinées relatives, que l'on retrouve sous de nombreuses étiquettes : déterminatives vs. appositives (Malan 1999 ;

Loock 2003, 2007, 2010), restrictives vs. non-restrictives (Quirk *et al.* 1985 ; McCawley 1988 ; Fabb 1990 ; Biber *et al.* 1999 ; Huddleston 1984), *integrated vs. supplementary* (Huddleston & Pullum 2002 ; Potts 2005), déterminatives vs. descriptives (Souesme 1992), restrictives vs. appositives (Kleiber 1987 ; Khalifa 1999), *defining vs. non-defining* (Fowler & Fowler 1949), attachées vs. détachées (Mélis 2000), identifiantes vs. non-identifiantes. Tandis que les premières participent à la construction du référent dénoté par l'antécédent, les secondes apportent de l'information dite « supplémentaire », qui ne participe pas à la construction du référent.

- La littérature propose toute une série de critères bien connus (typographiques, morphosyntaxiques, sémantiques, prosodiques) permettant de distinguer ces deux types : ponctuation à l'écrit / pause démarcative à l'oral, type d'antécédent, choix du pronom relatif, empilage (*stacking*), extraposition, suppressibilité, etc. Néanmoins, l'analyse de données attestées, écrites et orales, montre que ces tests ne sont jamais opérants dans 100% des cas (Loock 2013). En particulier, les relatives associées à un antécédent indéfini (8) posent problème, les phénomènes ou tests traditionnellement indicateurs de la présence d'une relative appositive ne fonctionnant pas :

(8) *He bought a house which he'll move into in June.*

- La littérature suggère alors d'autres solutions : continuum entre déterminatives et appositives (Quirk *et al.* 1985 ; Khalifa 1999) ; ajout de catégories supplémentaires (Carlson 1977 ; Le Goffic 1979 ; Lambrecht 2000) ; refonte de la distinction (cf. Cotte 2000, et la distinction entre relatives constitutives et qualificatives) ; abandon total de la distinction, avec l'hypothèse de la relative unique (Cotte 1998 ; Canac Marquis & Tremblay 1996 ; De Vries 2002 ; Loock 2013).
- Le foisonnement des termes, qui reflète des différences de définition, montre la difficulté à classer toutes les relatives à antécédent nominal selon deux pôles ; il sera important d'identifier ces difficultés, et de faire apparaître les rôles joués par les différents types de relatives en discours, en lien avec la forme du relatif, le déterminant à gauche du nom antécédent (lorsqu'il est nominal), plus généralement le cotexte (ex. présence d'un superlatif – *the fattest he's ever been* – ou de *all* – *all I know* –, qui déclenchent presque automatiquement le relatif Ø), etc.

1.5. Problèmes spécifiques à certains types de relatives

- a) on distinguera les **relatives des complétives du nom**, notamment les relatives en THAT et les relatives infinitives.
- b) on s'interrogera sur l'appellation « **pseudo-relative** » dans les constructions clivées.
- c) les **relatives à antécédent fusionné** : leur statut de proposition est remis en cause, par exemple par Huddleston & Pullum (2002 : 1068) ; une connaissance des arguments avancés pourra être utile. De même, il s'agira d'étudier également leur fonctionnement dans les constructions pseudo-clivées. Par ailleurs, on étudiera la distinction entre ces relatives et les subordonnées interrogatives (« interrogatives indirectes ») et exclamatives (« exclamatives indirectes »), la frontière entre ces trois types de propositions étant parfois floue.
- d) les **relatives à antécédent phrastique**, notamment en WHICH : on s'intéressera également aux cas dans lesquels la relative se trouve dans une phrase distincte (ex. *And Musgrave went on to become the Raiders' quarterbacks coach. Which did not surprise Shanahan, who coached the Raiders in 1988-89*), ainsi qu'aux relatives dont l'antécédent est un groupe adjectival (ex. *Pat is afraid of snakes, which I'm sure Kim is too*).
- e) les **relatives infinitives** : les contours de cette sous-catégorie sont difficiles à délimiter, notamment par comparaison avec certains circonstants de but, et devront donc être étudiés (ex. *He got a video for the kids to watch*).
- f) les **relatives complexes** et le fonctionnement de l'imbrication d'une proposition au sein de la relative ; ex. *a sudden wariness, which made it clear that he didn't like his patients to spring surprises on him* (extraposition de l'objet à l'intérieur de la relative).

2. Syntaxe et sémantisme de la relative

2.1. Syntaxe et rôle du relatif

- distinction entre les relatives en **WH-**, **THAT** et **relatif Ø** : on s'interrogera sur le critère de sélection de tel ou tel relatif.
- **statut de THAT** : on s'interrogera également sur le statut de *that*, qui n'est pas admis comme pronom relatif dans certaines approches ; ainsi Haegeman & Guéron (1999 : 187) le qualifient de « complementizer », Huddleston & Pullum (2002 : 1056) de conjonction de subordination, au fonctionnement comparable à celui de THAT dans les complétives du nom.
- **relatif Ø vs. absence de relatif** : plutôt que de « relatif Ø », certains considèrent qu'il y a absence de relatif ; ex. Huddleston & Pullum parlent de « bare relative clauses ».
- **relatifs en WH-** : les pronoms relatifs en WH- étant issus historiquement du paradigme des interrogatifs, fait qui n'est pas unique à l'anglais, on s'intéressera au lien entre relatives et interrogatives du point de vue de la syntaxe (ex. Haegeman & Guéron 1999 : 185).
- **THAT vs. relatif Ø** : contraintes d'emploi de THAT (ex. voir Huddleston & Pullum : 1054-1056).
- on étudiera également la distinction entre **pronoms relatifs et relatifs adverbiaux** (ex. *the day when I was in this office*), déterminants relatifs (ex. *We'll give her what money we have*) et pronoms en -EVER (ex. *You can have whatever you like*).

2.2. Syntaxe de la relative

- a) « **gap** » dans la relative : la relative est obtenue par un mouvement WH- qui, pour certains cadres théoriques, laisse un *gap* comportant une trace ou une copie (9).

(9) *This law, which_i some lawyers would regard t_i as tendentious, prohibits employers from HIV testing.*

Au-delà des schémas syntaxiques traditionnels attendus pour ce type de propositions subordonnées, il importera de prendre en compte l'existence d'autres schémas possibles, qui dévient des descriptions que l'on trouve dans les grammaires.

Ainsi, il existe des cas dans lesquels le *gap* n'existe tout simplement pas et où le pronom relatif semble faire office de simple connecteur (10) ; on parle alors de « *gapless relative clauses* », atypiques bien qu'attestées à l'oral.

- (10) a. *She gained a half pound which they were predicting she'd gain five pounds.*
b. *And, you got a side dish with it which I had a gratin dauphinois.*
c. *you had the Norman invasion, which a lot of our words now have got a lot of French origin, haven't they?* (Van den Eyden 1993)

De même, il existe des cas dans lesquels le *gap* est rempli par un **pronom** ou un **syntagme** dit « **résomptif** » (11) ; on parle alors de « *gap-filled relative clauses* », elles aussi atypiques. L'analyse de ces exemples permettra au candidat de s'interroger sur la façon dont le sens peut être construit en dehors du discours écrit normé.

- (11) a. *If you do wash your hair then you're washing away some of the goodness out of you | and which_i you don't want to do that_i because you're carrying a child inside you.* (Looock 2007)
b. *They were just towed across the Midway onto the bridle path, where_i they were just sitting there_i peacefully.* (Prince 1990)

- b) **relative infinitive** : on identifiera les contraintes et restrictions d'emploi d'un relatif en WH- avec une relative infinitive (ex. *She is the ideal person in whom to confide*, Huddleston & Pullum 2002 : 1067), ainsi que les conditions auxquelles un sujet explicite introduit par *for* peut être employé (ex. *She is the ideal person (for you) to confide in*).
- c) **relative complexe** : le cas du pronom relatif dans certaines relatives complexes sera étudié ; ex. *She also sees many couples whom she thought would have underworld contacts*. Le relatif sujet est au cas accusatif : comment justifier cette « réallocation de cas » (Haegeman 2000 : 30) ou « réanalyse du rôle

syntactique du nom relativisé » (Khalifa 2004 : 216), qui se traduit par la présence de *whom* là où *who* serait attendu ?

- d) **preposition stranding vs. pied piping** au sein des relatives : on s'intéressera aux alternances entre, par exemple, *She found a good place from which to watch the procession* et *She found a good place to watch the procession from* (empruntés à Huddleston & Pullum 2002 : 1036). Ainsi pourront être étudiés : le lien entre forme du relatif (WH- vs. THAT et Ø), complexité du constituant qui comporte le relatif (ex. [...], *prominent among which is...*) et probabilité, voire contrainte, de la place de la préposition ; le rôle du statut informationnel.

2.3. Sémantisme et statut informationnel des relatifs et des relatives

On étudiera tout particulièrement :

- relatives en THAT : le statut d'information ancienne et/ou non focalisée.
- relatives en WH- : les notions de parcours et de déficit informationnel – information nouvelle ou importante (focalisation) ; le lien entre relatives et interrogatives du point de vue de la contribution sémantique.
- relatives infinitives : le sens modal.
- le statut de l'information avec les pseudo-relatives dans les constructions clivées en IT, ainsi qu'avec les relatives libres dans les constructions pseudo-clivées.

II. Phénomènes périphériques

1. Limites de la classe des relatives

- a) **propositions participiales** en position de post-modifieur : statut de propositions participiales en position de post-modifieur (ex. *People living near the site will have been evacuated / I came across a letter written by my grandfather*). Ces propositions, parfois dénommées relatives « tronquées », « réduites » ou « elliptiques », sont exclues, par exemple, par Huddleston & Pullum (2002 : 1265), qui notent toutefois qu'elles jouent un rôle sémantique similaire aux relatives. Voir également le phénomène de « whiz deletion » mentionné parfois à leur égard.
- b) statut ambigu de **propositions en WHEN, WHERE, WHY et HOW** : les subordonnées adverbiales circonstancielles de la grammaire traditionnelle peuvent parfois être interprétées comme des relatives libres / à antécédent fusionné (ex. *Everybody would be sorry (the day) when I was gone / I'd love to go back where I was born*).
- c) **relatifs AS & THAN** : dans le même ordre d'idée que AS relatif (Quirk *et al.*), on pourrait parler de THAN relatif ; cf. Jespersen (1949), pour qui AS et THAN jouent toujours un rôle de relatif ; ex. *She was not as comfortable on the ice as he was / She was more comfortable on the ice than he was*).
- d) comparaison des relatives avec des **syntagmes prépositionnels** en position de post-modifieur : ex. *they can use cosmetics with lead in them* vs. *cosmetics that have lead in them*.

2. Opposition (syntaxique et/ou sémantique) entre certains relatifs

- a) **whose + N vs. N of which** : bien qu'intéressante sur le plan théorique, cette opposition implique d'étudier la théorie sur OF et le génitif. On ne s'attardera donc pas sur les distinctions entre génitif (*whose*) et construction en OF (cf. par exemple, Huddleston & Pullum 2002 : 1049), mais toute remarque pertinente à l'occasion de l'analyse de certains énoncés sera appréciée.
- b) **la distinction de genre au sein du couple who / which** : les pôles de référents sont les personnes pour *who* et le non humain pour *which*, mais des décalages peuvent apparaître, qu'il sera intéressant d'étudier le cas échéant. Ainsi *which* peut être employé pour l'humain, ou encore, il existe des cas de décalage entre genre du relatif et genre d'un pronom personnel co-référent (ex. *who / it* ou *which / he*).

3. Les relatives extraposées

Les relatives « extraposées » sont séparées de l'antécédent par un ou plusieurs constituants intermédiaires ; ex. *As the afternoon advanced, a dry breeze sprang up that caused the flag above my head to flap and crack bravely* (exemple emprunté à Khalifa 2004 : 216-217). Ce sont majoritairement des restrictives et leur antécédent est généralement non-spécifique (ex. *A man came over once that not even John couldn't fool* – exemple emprunté à Khalifa 2004). Bien qu'intéressant sur le plan théorique, ce phénomène n'est pas central à l'étude des propositions subordonnées relatives, mais il pourra cependant être évoqué en lien avec d'autres problématiques.

4. Le fonctionnement discursif des relatives

- a) le fonctionnement discursif des « **pseudo-relatives** » dans les clivées en IT et des **relatives libres** dans les pseudo-clivées en WH- : cette question est considérée comme phénomène périphérique dans le cadre de l'agrégation car elle nécessite de s'intéresser non seulement au statut informationnel des éléments, mais aussi à la dimension prosodique ; elle ne fera pas l'objet de leçons spécifiques. Dans la mesure où les candidats ne disposent pas de corpus oraux ou de corpus annotés prosodiquement pour la leçon, il leur est matériellement impossible d'approfondir des sujets centrés sur ces problématiques (voir III.3).
- b) les fonctions discursives des **relatives appositives** : si la relative appositive ne participe pas à la construction du référent dénoté par l'antécédent, à quoi sert-elle ? On parle en effet souvent d'information supplémentaire, complémentaire dont on pourrait aisément se passer. Les travaux de Loock (2007, 2010, 2012 notamment) proposent une classification des fonctions discursives des relatives appositives selon trois types : les relatives continuatives ; les relatives à visée de pertinence ; les relatives de subjectivité. L'analyse montre par ailleurs que les catégories ne sont pas étanches, et qu'il est possible d'exploiter la hiérarchisation qui existe entre subordonnée à visée de pertinence et prédication principale à des fins de politesse. S'il est indispensable d'indiquer à l'occasion de micro-analyses le rôle d'une relative, on exclura cependant les questions portant uniquement sur les fonctions discursives des relatives appositives.

5. Proposition subordonnée relative et proposition coordonnée

De Vries (2002, 2006) émet l'hypothèse de l'existence d'un lien de coordination spécifiante entre la principale et la « subordonnée relative appositive ». Dans le cadre théorique HPSG, Arnold (2004, 2007) considère que les propositions relatives appositives se comportent comme des propositions indépendantes, bien qu'elles conservent toutes les caractéristiques syntaxiques d'une subordonnée.

Dans le cadre de l'agrégation, toute problématique centrée uniquement sur la comparaison entre relative appositive et proposition coordonnée est périphérique, bien que cet aspect puisse être évoqué à l'occasion du traitement d'autres problématiques liées.

III. Phénomènes exclus du programme

1. **les constructions elliptiques** (« orphelins ») : ex. *I knew I needed something else, but I did not know what*. On n'étudiera pas non plus les ellipses ou « gaps » (ex. Huddleston & Pullum 2002 : 1094-1096).
2. la comparaison avec les relatives à **imbrications multiples** et d'autres propositions à imbrications multiples (ex. Huddleston & Pullum 2002 : 1079-1082) ; les relatives complexes avec une seule imbrication sont, elles, à étudier.
3. **l'accentuation et la prosodie des relatives**, notamment dans les constructions clivées et pseudo-clivées, ainsi que dans les relatives appositives. Dans la mesure où les sujets de leçon sont accompagnés de corpus écrits uniquement, il serait impossible aux candidats d'approfondir des sujets centrés sur cette problématique. Toutefois, toute remarque pertinente ponctuelle à propos d'un énoncé qui s'y prête peut être bienvenue.